

**OFFRE DE MISSION D'EXPERTISE COURT-TERME
(JUSQU'À 30 JOURS, INCLUANT LE DÉPLACEMENT À BAMAKO)**

**RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UNE ÉVALUATION DES CAPACITÉS
DE LA FONCTION DE POLITIQUE FISCALE AU SEIN DU GOUVERNEMENT DU MALI**

ODI recherche un/des expert(s) technique(s) en politique fiscale pour réaliser un diagnostic de la fonction de politique fiscale au sein du gouvernement du Mali et évaluer la capacité des acteurs clés maliens à réaliser des analyses d'impact de la fiscalité. La mission se déroulera entre janvier et avril 2022.

A. Présentation de ODI

ODI est un « think tank » britannique indépendant, leader dans le domaine du développement international et des questions humanitaires. Le Département développement et finances publiques (DPF) de ODI conduit des recherches sur l'articulation entre gestion des finances publiques et développement, et déploie un programme d'appui à la conception et à la mise en œuvre des politiques de gestion des finances publiques des ministères des Finances, des administrations fiscales et des organismes publics. Ses recherches portent sur trois grands thèmes : finances publiques et réforme institutionnelle, examen de l'impact de la réforme des finances publiques en termes de résultats de développement et promotion d'une gestion et d'une mobilisation efficaces des ressources.

Les activités d'assistance technique du DPF sont largement menées dans le cadre du programme de renforcement des capacités budgétaires (*Budget Strengthening Initiative*, BSI), qui fournit des conseils stratégiques et un appui technique aux ministères des Finances et aux administrations fiscales dans les États fragiles et en transition. Les conseils et l'appui technique proposés dans le cadre du programme BSI portent sur tous les aspects de la gestion des finances publiques, du renforcement des capacités à la planification et à la budgétisation, en passant par la coordination de l'aide ou la mobilisation des recettes afin d'appuyer la qualité des services publics. ODI-BSI a apporté son appui technique aux gouvernements de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Liberia, du Malawi, du Mali, du Népal, de l'Ouganda, de la RDC, de la Sierra Leone, du Somaliland et du Puntland, du Soudan et du Soudan du Sud, et a conduit des recherches dans de nombreux autres pays.

Dans le cadre de ses activités d'analyse de la politique fiscale, le DPF a mis en œuvre le programme TAXDEV (*Centre for Tax Analysis in Developing Countries*), qui fournit aux ministères des Finances de l'Éthiopie, du Ghana, de l'Ouganda et du Rwanda un appui technique en matière de politique fiscale, avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères britannique et en partenariat avec l'*Institute for Fiscal Studies* (IFS). TAXDEV travaille de concert avec ses homologues gouvernementaux à la production d'outils de modélisation, à la conduite d'analyses dans les principaux domaines relatifs à la gestion et à la mise en œuvre des politiques d'imposition et de redistribution, et à la fourniture d'un appui technique à l'élaboration de politiques fiscales appropriées. Par ailleurs, en collaboration avec un réseau de partenaires et d'universitaires, le programme TAXDEV conduit des recherches approfondies sur les questions fiscales dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.

B. Contexte de la mission

Au Mali, ODI, à travers son programme BSI, fournit depuis 2019 au ministère des Finances du Mali un appui technique sur une série de questions relatives à la réforme de la GFP. Capitalisant sur l'expertise acquise avec le programme TAXDEV, ODI souhaite aujourd'hui élargir le champ de cet appui en développant un volet relatif à l'analyse d'impact de la fiscalité sur laquelle le gouvernement malien a exprimé son intérêt à renforcer ses capacités et ses compétences. Le gouvernement malien, qui cible un ratio recettes fiscales/PIB de 20 %, envisage en effet de mener un certain nombre de réformes de sa politique fiscale pour contribuer à accroître les recettes, comme l'élargissement de l'assiette fiscale par la création ou l'augmentation d'impôts dans certains secteurs peu ou pas imposés, et la réduction des exonérations sur les impôts et taxes existants. Toutefois, les responsables des finances publiques doivent pouvoir mesurer avec précision l'impact fiscal et économique de ces mesures afin d'orienter au mieux les choix des décideurs alors que le Mali s'est engagé sur le chemin de la reprise économique après la récession provoquée par la pandémie COVID-19. Les décideurs doivent s'assurer que les réformes fiscales, en visant des objectifs de recettes, ne pèsent pas indûment sur les contribuables et ne fragilisent pas davantage le climat des affaires.

La mise en place du volet sur l'analyse d'impact de la fiscalité vise donc à permettre aux acteurs clés de prendre les mesures appropriées en vue du renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, en particulier au sein de la Direction Générale des Impôts (DGI) qui pilote la stratégie d'accroissement des recettes fiscales.

C. Objet de la mission

La mission a pour objectif d'identifier la manière la plus appropriée d'organiser le volet de travail sur volet « analyse d'impact de la fiscalité ». Pour y parvenir, l'expert devra réaliser un diagnostic et une évaluation des capacités de la fonction de politique fiscale au sein du ministère des Finances. Cette analyse mettra en évidence les mesures d'évaluation de la politique fiscale et de renforcement des capacités qui pourraient être les plus utiles dans les efforts visant à renforcer la DGI et d'autres institutions publiques chargées de mener une politique fiscale fondée sur des preuves. Sur la base de cette analyse, ODI-BSI définira les contours de son appui pour ce volet, en concertation avec ses homologues maliens.

D. Périmètre de la mission

Le diagnostic et l'évaluation des capacités de la fonction de politique fiscale comprendront les points suivants :

- Examiner le cadre/la structure institutionnel(le) actuel(le) de gestion de la politique fiscale, notamment les rôles et les responsabilités au sein du MEF, en particulier de la DGI et de ses partenaires clés (comme la Direction Générale des Douanes et l'INSTAT), ainsi que le rôle et la responsabilité éventuels en matière de politique fiscale de la Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CT/CSLP), et formuler des recommandations sur le renforcement des structures ou la clarification des rôles, le cas échéant ;
- Évaluer les capacités existantes dans les structures phares chargés de l'analyse de l'impact de la fiscalité (évaluation des politiques actuelles, prévisions, analyse quantitative et estimation des options stratégiques, impact des politiques sur l'économie et l'équité etc.), afin d'identifier les besoins de développement ainsi que la nature et le niveau d'appui requis à court et à long terme ;

- Faire un point sur la disponibilité des données, administratives et autres, qui sont susceptibles d'éclairer l'analyse de la politique fiscale, notamment la manière dont elles sont enregistrées et gérées (y compris leur accessibilité via les protocoles de partage des données entre différentes administrations), et évaluer leur pertinence pour différents types d'analyse ;
- Examiner le modèle macroéconomique en place (SIMALI), et évaluer la pertinence de son utilisation (y compris sur la question de la disponibilité des données) dans la simulation de l'impact des politiques fiscales ;
- Élaborer un plan de développement des capacités en matière de politique fiscale et proposer un programme d'appui ODI-BSI visant à renforcer la fonction d'analyse d'impact/de politique fiscale ;
- Recenser les bailleurs en lien avec l'analyse d'impact de la fiscalité susceptibles d'apporter leur appui, afin d'aider à la coordination de l'appui d'autres partenaires pour réaliser certaines parties du plan de développement des capacités ;
- Définir dans un plan d'action les étapes clés jalonnant la mise en œuvre d'un modèle de politique fiscale et d'une base de données plus performants, susceptibles d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures ;

E. Livrables attendus

- Un rapport de diagnostic qui répertorie et évalue les fonctions, les rôles et les responsabilités des acteurs clés de la politique fiscale, ainsi que leurs capacités actuelles et le renforcement des capacités dont ils auront besoin pour conduire une analyse d'impact de la fiscalité appropriée. Le rapport doit également recenser l'appui actuel et futur des bailleurs dans ce domaine ;
- Des recommandations concrètes et détaillées susceptibles de consolider les structures, les rôles et les capacités des administrations concernées, avec pour objectif d'améliorer la mise en œuvre de la politique fiscale au moyen, d'une part, d'analyses et de conseils plus pertinents, et d'autre part d'une collecte de données plus performante à même de renforcer la mobilisation des ressources fiscales ;
- Une présentation des résultats et recommandations aux homologues maliens, notamment aux cadres de la DGI du ministère des Finances ;
- Une proposition sur les contours de l'appui que le programme BSI Mali doit définir pour le volet « analyse d'impact de la fiscalité », et une feuille de route pour sa mise en œuvre ;

F. Durée de la mission

La mission de l'expert est estimée à 30 jours maximum, incluant un déplacement sur le terrain à Bamako pour des entretiens avec les acteurs clés. La mission doit être réalisée entre janvier et avril 2022. L'expert assurera la liaison avec le chef de programme BSI Mali et les membres de l'équipe concernés, qui lui faciliteront l'accès aux acteurs clés maliens. Il rendra compte au chef de programme et à l'équipe de gestion de projet à Londres.

G. Prix

L'offre sera établie sur la base de la grille de rémunération applicable dans le secteur du développement international. La rémunération sera fonction de l'expérience et comprendra une indemnité pour le vol, l'hébergement et les dépenses courantes.

REMARQUE IMPORTANTE : le contrat proposé désigne une prestation de services et ne constitue pas un contrat de travail avec ODI.

H. Comment postuler

Veillez manifester votre intérêt en envoyant un CV accompagné d'une lettre de motivation et du montant de vos honoraires/jour à dpfrecruitment@odi.org.uk jusqu'au **15 janvier 2022** (avant la fermeture des bureaux).